

*Questions au Feuilleton*

facteurs pertinents. Voici quelques-uns des cas où le gouvernement croit bon de s'abstenir sur une question: Le Canada est d'accord en général avec une résolution mais ne peut appuyer une certaine partie de cette résolution. Le Canada peut vouloir exprimer son insatisfaction face à une proposition plutôt qu'une ferme opposition. Le Canada ne désire pas donner l'impression qu'il appuie une partie ou l'autre afin de ne pas nuire à son éventuel rôle de médiateur. c) Par l'autorisation du ministre ou du cabinet selon le cas.

LES SUBVENTIONS FÉDÉRALES À SABLE FISH PACKING

Question n° 1457—**M. Hogan:**

Depuis 1968, quelles sommes le gouvernement a-t-il versées à la société connue sous divers noms, d'abord Judy Linda Four, puis Continental Sea Foods, enfin maintenant Sable Fish Packing et située dans le comté de Shelburne en Nouvelle-Écosse?

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Étant donné que le ministère de l'Environnement n'a été créé qu'en juin 1971, les renseignements ci-dessous se limitent à: 1971-1972, néant; 1972-1973, néant; 1973-1974, \$9,244.51; 1974-1975, \$34,397.80. Aux termes du Règlement sur les subventions au développement régional, des versements s'élevant à \$132,687 ont été faits à une entreprise dont le nom ressemble à l'un de ceux mentionnées dans la question, la Sable Fish Packers Limited.

LES SUBVENTIONS AU TRAVERSIER «CAMILLE MARCOUX»

Question n° 1557—**M. Munro (Esquimalt-Saanich):**

1. Quel montant des subsides a été versé à l'exploitant du brise-glace traversier *Camille Marcoux* pour la construction de ce bateau?

2. A quel exploitant a été confié le *Camille Marcoux*?

3. Pour quel motif n'a-t-on pas fait mention de ces subsides dans la réponse à la question n° 1128?

4. Le gouvernement a-t-il reçu une demande du gouvernement de la Colombie-Britannique relative à des subsides pour le service de traversier entre Nanaimo et Horseshoe Bay, faisant partie intégrante de la route Transcanadienne, et, dans l'affirmative, le gouvernement va-t-il déposer copie de l'échange de correspondance?

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Le ministère des Transports, le cabinet du premier ministre et le Bureau du Conseil privé m'informent comme suit: 1. Aucun.

2. Société des traversiers du Québec, 25, Place Marché Champlain, Québec (Québec).

3. Aucune subvention n'a été versée.

4. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a demandé l'aide financière du gouvernement fédéral pour le service de traversier entre Nanaimo et Horseshoe Bay. Le gouvernement fédéral déposera la correspondance échangée relativement à la demande de subvention de la Colombie-Britannique si celle-ci y consent.

[M. Breau.]

LES PROFESSEURS RESSORTISSANTS DE PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Question n° 1563—**M. Munro (Esquimalt-Saanich):**

1. Depuis 1968, combien de professeurs d'université non canadiens, provenant de pays en voie de développement, ont reçu de l'ACDI des bourses d'enseignement auprès d'universités canadiennes?

2. A quelles universités ces professeurs ont-ils été affectés?

3. Combien d'entre eux sont affectés à des universités canadiennes à l'heure actuelle?

4. Parmi quelles disciplines a-t-on fait cette sélection?

**M. Herb Breau (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** 1. Aucun.

2. Sans objet.

3. Sans objet.

4. Sans objet.

L'AIDE ENVISAGÉE À LA FABRICATION DE MACHINES AGRICOLES DANS L'OUEST

Question n° 1584—**M. Hnatyshyn:**

1. Le gouvernement étudie-t-il la possibilité de fournir une aide financière ou autre, par exemple en constituant des réserves de matières premières, en vue de promouvoir la fabrication de machines agricoles dans l'Ouest du pays?

2. Le gouvernement étudie-t-il la possibilité d'entreposer, dans les principaux centres, des pièces de rechange, pour les cas de réparation d'urgence de façon qu'on puisse s'en procurer en moins de 72 heures?

**L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé):** Les ministères de l'Expansion économique régionale, et de l'Industrie et du Commerce m'informent comme suit: 1. Le ministère de l'Expansion économique régionale continue d'appuyer intensément l'implantation de nouveaux établissements de fabrication de machines agricoles ainsi que l'agrandissement des entreprises déjà établies dans les régions désignées de l'Ouest, sous l'autorité de la loi sur les subventions au développement régional. Le ministère prend également de nouvelles mesures, tant en Saskatchewan qu'au Manitoba, pour examiner les problèmes et les possibilités qui existent dans l'industrie. Au Manitoba, on a formé un comité fédéral-provincial chargé de repérer des domaines où l'action conjointe du ministère de l'Expansion économique régionale et du Manitoba pourrait déboucher sur de nouvelles initiatives dans les secteurs de la fabrication et des services de l'industrie des machines agricoles. Dans le cadre d'une entente auxiliaire Canada-Saskatchewan sur l'industrie sidérurgique, le Canada et la province s'emploient activement à appuyer et à promouvoir l'implantation de nouveaux établissements de fabrication de machines agricoles ainsi que l'élargissement et la diversification de l'assise industrielle existante.

2. Le gouvernement fédéral n'étudie pas la possibilité de créer des dépôts d'urgence pour les pièces de machines agricoles. A cet égard, mentionnons que les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont déjà adopté une loi visant à assurer que des pièces de rechange pour les machines agricoles seront disponibles dans un temps raisonnable mais qu'elles considèrent qu'aucune mesure supplémentaire n'est appropriée pour l'instant.